

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023.25  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière : Domaines de  
compétences par  
thèmes

Sous matière :  
Politique de la ville-  
habitat-logement

**OBJET :**  
**OPERATION**  
**"CŒUR DE**  
**VILLE"**  
**N° 2023-03 –**  
**ATTRIBUTION**  
**DE**  
**SUBVENTIONS**  
**AU TITRE DES**  
**REHABILITA-**  
**TIONS DES**  
**FACADES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE  
33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 17 JANVIER  
2023

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 17 JANVIER  
2023

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU 31 JAN. 2023

Séance du Conseil Municipal du Lundi 23 janvier 2023  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,  
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,  
Jacqueline RATABOUIL, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL,  
Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Chantal  
BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER,  
Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard  
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES Donne procuration à Jacqueline  
RATABOUIL,  
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,  
Jean-François VERONIN-MASSET Donne procuration à Denis  
BOUILLEUX,  
Brigitte BATIGNE Donne procuration à Hélène GIRAL,  
Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD,  
Régine SURRE Donne procuration à Bernard GRIMAUD,  
Michel RATABOUIL Donne procuration à Sabine CHABERT,  
Javier DE LA CASA Donne procuration à Bruno PERLES,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne GUILHEM,  
Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,

**Absents excusés :**

Delphine SANTINI, Martine LACOMBE,

**Secrétaire :** Madame Chantal BARTHES

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, la Commune a mis en place une aide financière pour inciter les propriétaires à réhabiliter les façades des immeubles situés dans le cœur de ville et visibles du domaine public.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau de la demande de paiement annexé à la présente ayant reçu l'agrément de la Ville, réunissant les conditions définies pour l'obtention de la subvention.

Les travaux étant conformes aux prescriptions et aux devis déposés, Monsieur le Maire propose d'attribuer la subvention au propriétaire concerné, pour un montant de 5 000.00 € conformément au tableau présenté en annexe. Ce qui porte le montant total des subventions payées en 2023 à 5 000.00 € (1 immeuble).

Il précise que cette demande de paiement est soumise aux modalités d'attribution définies par la délibération du Conseil Municipal n°2021-275 du 15 novembre 2021.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 18 janvier 2023,

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**AUTORISE**, au vu du dossier de demande de paiement déposé, le versement, au titre de l'aide à la réhabilitation des façades, la subvention figurant sur le tableau présenté en annexe. Il est précisé que la dépense sera imputée sur le budget « investissement » de la Commune (nature 20 422 : subvention d'équipement personnes de droit privé).

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 23 janvier 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le  
**31 JAN. 2023**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**27 JAN. 2023**  
Par publication le :  
**31 JAN. 2023**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 011-211100763-20230123-DB202325-DE

